

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20 0.30
Réclames	0.40	

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion

Raphia, attaches pour la vigne. — Sulfate de cuivre et soufre sublimé. — Bouillie Bordelaise, dosage garanti.

Epicerie, Farines, Seigle, Avoine, Sons.

SE RECOMMANDE :

Société Sédunoise de Consommation, Sion

ADRESSE: Consommation, Sion.

Fabrique de Meubles

Maison F. WIDMANN et Cie

près du Temple protestant SION près du Temple protestant

Lits en tous genres — Salles à manger
 Salons — Salles à coucher — Glaces
 Milieux de chambres — Descentes de lits
 Installations complètes d'hôtels
 Travaux sur commandes et réparations

20 cent. par jour **30 MOIS DE CRÉDIT** 6 fr. par mois

HOMOPHONE

Machine parlante idéale Puissance nette

Prix 180 francs

avec 40 morceaux à choix sur 10.000

enregistrés par les plus grands artistes et les meilleurs corps de musique du monde

Indispensable pour MM. les hôteliers et cafetiers.

UNION ARTISTIQUE, GENÈVE, 113.

Seule maison concessionnaire pour la Suisse.

Dans le

CONCOURS

international, l'industrie suisse de la chaussure a gagné le 1^{er} prix. Je ne tiens par principe, que ces produits-ci et j'envoie en meilleure qualité aux prix bas suivants:

- Souliers très forts pour ouvriers No 39/48 fr. 7.50
- Souliers à lacer pour hommes, crochets » » 9.—
- Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants » » 9.50
- Souliers de dimanche pour dames, solides et élégants 36/42 » 7.20
- Souliers pour dames, ferrés solides » » 6.30
- Souliers pour garç. et fillettes, ferrés » 26/29 » 4.20
- Souliers pour garç. et fillettes, ferrés » 30/35 » 5.20
- Souliers ferrés pour garçons » 36/39 » 6.80

Rod. Hirt à Lenzbourg

Demandez s. v. pl. le Prix-courant avec plus de 300 gravures ON GARANTIT POUR CHAQUE PAIRE

Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre «Ancre» de précision de 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskopf, mais seulement des montres «ANCRE» de 1^{er} choix, garanties.

— Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

A. LAAGER, père
Péry près Bienne

BONNE LINGERE
 ferait des journées aux Mayens de Sion ou dans une autre montagne, du 15 juillet à fin août.
 Suzanne Gehrig Sion.

TIRAGE DÉJÀ LE 24 JUIL

Grande Loterie d'Argent

garantie par l'Etat de HAMBOURG

consistant en 100000 Billets, dont 43405 Lots et 8 primes

partagés en 7 classes.

La somme totale des prix s'élève à

Neuf Millions 841476 Mares

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant § 9 du plan sera

60000 Mares

ou **75000 Francs**

spécialement

- 1 à 300000 = 300000
- 1 à 200000 = 200000
- 1 à 100000 = 100000
- 2 à 60000 = 120000
- 2 à 50000 = 100000
- 1 à 45000 = 45000
- 2 à 40000 = 80000
- 1 à 35000 = 35000
- 2 à 30000 = 60000
- 7 à 20000 = 140000
- 1 à 15000 = 15000
- 11 à 1000 = 110000
- 46 à 500 = 230000
- 103 à 300 = 309000
- 163 à 200 = 326000
- 539 à 100 = 539000
- 693 à 30 = 207900
- 29098 à 169 = 4917562
- 17739 à M. 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un entier billet original **Fr. 7.50**
 demi " " " **3.75**
 quart " " " **1.90**
 contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible.

Kaufmann & Simon
 Maison de banque et change à Hambourg.

Nervosan

Recommande par les médecins contre la

NERVOSITÉ

Anémie, pauvreté du sang, manque d'appétit, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs.

Remède fortifiant, le plus intensif, de tout le système nerveux.

Prix Frs. 3.50 et 5 frs

Dépôt à Sion, Pharm. V. Pitteloud

Plus de Goûtre!
STRUMALINE
 SOUVERAIN contre le gros cou.
 Dépôts dans toutes les pharmacies. ○○○○○○
 Dépôt général: D. Grewar, Meiringen.

KROPFGEIST
 best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke angeschwollene Hälsen m. atembeschwerden verbunden, in Flüsschen à fr. 2 — empfiehlt Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077

CHAUSSURES

ADOLPHE CLAUSEN, Sion, Rue de Lausanne

Articles forts pour la Campagne

- Souliers forts ferrés pour Hommes N° 40-47 à frs. 8.00
- Bottines lacets crochets pr. Dimanche " " 9.50
- Souliers montants ferrés pour Femmes N° 36-42 6.80
- Bottines lacets pour Dimanche " " 7.20
- Souliers montants ferrés pour Garçons et Fillettes N° 30-35 5.45
- Bottines lacets pour Dimanche " " 6.00

Tous les autres articles au plus bas prix

Graisse, Crème, Cirage, lustre et vernis pour les chaussures.

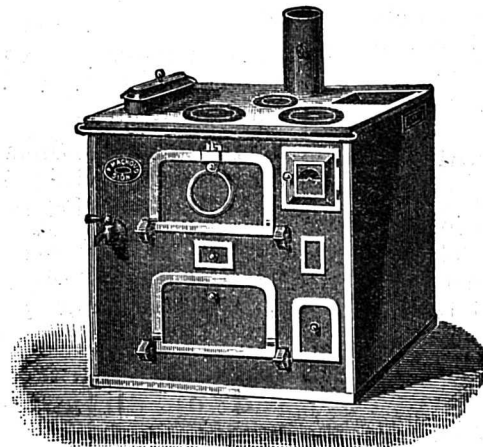


SULFATAGES

Bouillie Eclair, et pulvérisateurs
 Vermorel, Bouillie la Renommée, contre le mildiou, Bouillie la Renommée au soufre mouillable contre le mildiou et l'oidium.

POTAGERS

garnis, économiques, brûlant tous combustibles fonctionnement assuré.



Chez **A. Machoud**

Md. de fer, — SION

vis-à-vis de l'épicerie SELZ

AU MOINS

25 % meilleur marché

que par l'entremise de voyageurs, vous pouvez maintenant, grâce au système de rabais introduit, faire vos emplettes en drap des plus simples aux genres les plus fins, pour vêtements de Messieurs, garçons, dames, jaquettes, manteaux, etc., à la maison d'Expédition : **MULLER-MOSSMANN, Schaffhouse. L.1777M**

Eaux gazeuses et Limonades.

APPAREIL MODERNE

Pour Cafés, Hôtels, Epicerie, Commerce en gros.

Peut être employé par femme comme par homme.

50 à 60 fonctionnent en VALAIS

APPAREIL COMPLET 230 à 300 francs.

Catalogue franco

J. Delaigue, Reuchenette (Berne).

L'établissement Artistique de Saxon, Valais

cherche partout des agents capables et énergiques, pour le placement de ses portraits fusains. A la Commission. Ajouter un timbre pour réponse

Rhumatisme et Asthme.

Depuis des années je souffrais de cette maladie et souvent je ne pouvais pendant des semaines entières quitter le lit. Maintenant je suis délivré de ce mal, grâce à un remède australien, et sur demande j'enverrai volontiers, gratis et franco, aux personnes souffrantes la brochure relative à ma guérison.
Ernest Hess, Klingenthal (Saxe).



Par 1/2 Douz. 10 % de rabais

50 % meilleur marché que partout ailleurs!
 Vente directe au particulier
 P. HUBER, A. W. G. G. Genève, 19, Avenue N. Nickel Alpaca.
 Le meilleur Argent suissel de la région.
 Montre de poche, 100-200 frs.
 Montre de poche, 20-30 frs.
 Réveil-Alarme, nickel et métal, fr. 2

En 2-8 jours

les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti-goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnement et durété d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

S. FISCHER, méd.

à Grub Appenzell Rh.-E. 76

Thés de Ceylan de Chine

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENÈVE

Demandez ce thé à votre épicièr

CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION

DOMODOSSOLA

TANNERIE ET

MANUFACTURE

DE TIGES

Chaussures

Willi. Gräb

Zurich

4 Trittgasse 4

Marchandise

garantie et solide

Catalogue illustré

(contenant 400 articles)

gratis et franco

entre autres,

articles recommandés:

Souliers forts p. ouvriers 7.80

Bottines à lacer, pour hommes, très fortes. 9.—

Bottines élég. avec bouts, à lacer, pour hommes 9.40

Pantouffles pour dames. 2.—

Bottines à lacer, très fortes, pour dames. 6.40

Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames 7.20

Souliers pour fillettes et garçons No. 28 à 29 30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

Bulletin politique

Les élections législatives en Belgique

La campagne pour les élections législatives en Belgique se poursuit, ces jours, avec une ardeur qui prouve que les trois partis en présence comprennent toute l'importance de la lutte qui se déroulera dimanche prochain.

On sait que la Chambre belge se renouvelle par moitié tous les deux ans. Sur 166 députés qu'elle compte, 81 sont, le 24 mai, soumis à la réélection: 38 catholiques, 22 libéraux, 19 socialistes, 1 droitier dissident et 1 démocrate chrétien qui vote généralement avec les gauches. Ces 81 députés représentent les arrondissements compris dans les provinces de la Flandre-Orientale, du Limbourg, du Hainaut et de Liège. Le Limbourg et la Flandre, Gand excepté, sont des citadelles catholiques. Au contraire, les provinces de Liège et du Hainaut, foncièrement socialistes et libérales, ne donnent au ministère qu'un minimum de représentation. Mais ce minimum, en vertu du principe de la proportionnalité, ne pourra guère être diminué ou entamé. Pour conquérir ça et là un siège sur la droite, les gauches sont obligées de conclure un cartel, c'est-à-dire de grouper sur une même liste tous les candidats libéraux et socialistes, afin d'obtenir un excédent de voix qui leur assure un avantage dans la répartition des sièges. Or cette tactique comporte des surprises. Certains modérés, surtout dans les centres industriels, ne veulent à aucun prix de l'alliance avec les socialistes et recommandent ouvertement de voter pour les catholiques plutôt que pour les candidats du cartel. Le grand argument électoral de la droite c'est sa quasi unanimité en faveur de l'annexion du Congo. Mais en fait l'affaire du Congo tient peu de place dans la campagne. Et il n'y a guère que l'extrême-gauche qui en parle, parce qu'elle y trouve l'occasion d'attaquer la politique personnelle du roi. La bataille est entre cléricaux et anticléricaux, pour et contre le gouvernement catholique. Dans ces conditions les pronostics sont malaisés. La question se ramène à savoir quelle sera l'attitude des libéraux à l'égard du cartel et si l'antisocialisme l'emportera sur l'anticléricisme. Le scrutin seul peut fournir une réponse à cette interrogation.

Le renouvellement partiel du Sénat, également fixé au 24 mai, présente moins d'intérêt que celui de la Chambre. Sur les 110 sénateurs élus, 40 sont soumis à la réélection, dont 20 catholiques et 20 libéraux et socialistes. Mais en admettant, ce qui n'est pas sûr que la gauche doive gagner quelques sièges, cela ne suffirait pas à déplacer la majorité qui reste encore assez forte, grâce à l'appoint des sénateurs désignés non par le corps électoral, mais par les conseils provinciaux. Pour obtenir au Sénat la majorité des libéraux et socialistes devraient conquérir un nombre de sièges, si considérable que ce succès paraît invraisemblable.

Il n'y a donc pas de changement à prévoir au Sénat. Et c'est sur la Chambre que va se concentrer l'effort des gauches. La lutte est passionnée. Et il conviendra de la suivre de près.

L'éducation Bill aux Communes

Le projet de loi réformant les rapports des écoles et de l'Etat l'une des grandes pensées du cabinet libéral, a été mercredi voté en deuxième lecture aux Communes, par 370 voix contre 205. C'est le deuxième projet de ce genre que présente le gouvernement; le premier fut supprimé par les Lords voici un an et demi.

Le projet adopté par les Communes repose comme celui qui le précéda sur ce principe; toutes les écoles fondées par les diverses Eglises qui subsistent par l'Etat sont considérées comme écoles publiques, devront à l'avenir, pour conserver cet avantage, passer sous le contrôle des autorités locales et perdre tout caractère confessionnel.

Edouard VII et le tsar

La visite projetée d'Edouard VII à Nicolas II est définitivement fixée au 6 juin. Cette rencontre aura lieu dans les galeries russes, à Revel. On donne comme probable la présence de sir Charles Hardinge, sous-secrétaire permanent aux affaires étrangères.

La presse anglaise tout entière accueille cette nouvelle avec satisfaction. Le « Times » et le « Morning Post » dans de longs articles en font ressortir l'importance. Ils estiment que malgré son origine purement asiatique, l'accord anglo-russe a pris un caractère européen, que soulignent les entretiens de chefs d'Etat prévues pour cet été. Le « Pall Mall Gazette » écrit: « Dans la quasi-coïncidence des visites de M. Fallières à Londres et du roi en Russie, on verra s'affirmer, en Russie comme en France, la volonté de l'Angleterre de manifester son intimité avec les deux pays

alliés. L'entente des trois puissances ne peut que contribuer à consolider la paix du monde. » Le « Standard » dit: « Cette rencontre sera un événement notable, non pas tant à cause de son influence immédiate sur les relations internationales que parce qu'elle est un symbole de l'amitié des deux peuples et des deux familles souveraines. » Le « Globe » enfin résume ainsi son appréciation: « Une triple entente entre l'Angleterre, la France et la Russie est la meilleure garantie de la paix de l'Europe à laquelle les signes de trouble n'ont pas manqué ces temps derniers. »

La Russie, pour poursuivre sa réorganisation militaire et s'adapter au régime nouveau que son souverain lui a accordé, a besoin d'une sécurité diplomatique que son entente avec l'Angleterre augmente. Dans les Balkans, la politique russe, appuyée par la politique anglaise, a réussi à mettre l'Europe d'accord sur un programme de réformes et à prendre ainsi l'initiative à la fois généreuse et utile. Quant à l'Angleterre, au moment où les troubles de l'Inde lui donnent quelque souci et où l'émir d'Afghanistan semble médiocrement sûr, elle trouve dans son accord avec la Russie la plus forte garantie contre le réveil des complications qui ont alarmé l'Europe pendant les vingt dernières années du dix-neuvième siècle. La visite d'Edouard VII apparaît aussi comme la confirmation, basée sur l'expérience, d'une politique qui, à son apparition, avait provoqué des critiques. Sir Edward Grey et M. Isvolski avaient vu juste. Leurs souverains, en se rencontrant, auront du plaisir à le constater.

Nous saluons avec satisfaction l'affirmation d'une politique qui, par le poids dont elle se rattache dans la guerre, est le plus appréciable des gages de paix.

CONFEDERATION

Le Département fédéral des chemins de fer

On écrit de Berne à la « Liberté »: On avait parlé tout d'abord de M. Forrer pour succéder à M. Zemp à la tête du Département fédéral des Chemins de fer. Si je suis bien informé, M. Forrer hésiterait à quitter le Département de Justice et Police, où il n'est installé que depuis le premier janvier. Plusieurs de ses collègues insisteront pour le faire revenir de cette décision.

Si M. Forrer persistait dans sa résolution, on mettrait probablement en avant le nom de M. Comtesse. Tout le monde sent que la tâche du successeur de M. Zemp sera rude et que la mauvaise situation financière des chemins de fer fédéraux n'est qu'un indice de vices organiques fort sérieux.

Une conférence germano-suisse

Une conférence germano-suisse s'est réunie jeudi à Zurich pour discuter les questions douanières pendantes entre l'Allemagne et notre pays. La Suisse est représentée à cette conférence par MM. de Claparède, ministre de Suisse à Berlin, Alfred Frey, conseiller national, et Paul Usteri, député au Conseil des Etats tous deux à Zurich.

La légation allemande est composée de MM. von Körner, conseiller intime actuel et directeur au ministère des affaires étrangères; von Stockhammer, conseiller de légation et adjoint permanent au même ministère; Muller, conseiller référendaire à l'office impérial de l'intérieur; Meuschel, conseiller référendaire à l'office impérial du Trésor, et Lusenky, conseiller référendaire au ministère du commerce de Prusse.

Les délégués siègent dans la salle du Schleggen, sous la présidence de M. de Körner.

Au programme des travaux de la conférence figure la question de l'importation des farines allemandes en Suisse, si importante pour notre meunerie et probablement de la fermeture de la frontière allemande à l'exportation du bétail suisse, qui provoque de nombreuses plaintes parmi les agriculteurs au nord et à l'est de la Suisse. Puis la conférence aura à s'occuper des divergences et contestations douanières portant sur l'interprétation du traité de commerce entre l'Allemagne et la Suisse.

Or, bien que nos relations avec nos voisins du nord soient fort bonnes, ces contestations sont très nombreuses, plus nombreuses relativement qu'avec les autres pays voisins avec lesquels nous lient des traités de commerce, et leur solution n'est pas toujours facile.

On prévoit que les délibérations dureront une quinzaine de jours. Elles seront certainement très complètes et approfondies et on peut espérer qu'elles auront un bon résultat en préparant le terrain pour des décisions que devront prendre les gouvernements.

Les carabiniers

La Société fédérale des carabiniers a constitué, mardi ses commissions spéciales. Le comité directeur est composé de MM. le colonel Adrien Thélin, président; Raduner, vice-président; Trumphy, caissier; Gamma, secrétaire et Corradi, membre adjoint.

Une longue discussion s'est engagée sur la question du prochain tir fédéral. Pour la première fois, il a été constaté qu'aucune ville ne s'était annoncée pour l'organisation de la fête. En conséquence, le délai d'inscription a été prolongé jusqu'au 1er octobre.

Le fonds des assurances

Le Conseil fédéral propose aux Chambres de prélever sur le boni du compte d'Etat de 1907 une somme de trois millions en faveur du fonds des assurances fédérales contre les maladies et les accidents.

Avec ce versement le fonds des assurances s'élèvera à la somme de fr. 18,766,000.

Les chemins de fer fédéraux

Mercredi a paru le message du conseil fédéral sur le rapport annuel de la direction générale et des comptes des chemins de fer fédéraux.

Après avoir relevé l'opinion du conseil d'administration au sujet des perspectives peu favorables pour l'année courante, le message dit:

« Nous sommes entrés dans une période de stagnation et peut-être de recul; dans l'intérêt des chemins de fer fédéraux, il faut s'opposer énergiquement à toute concession de nouveaux trains et réduire les constructions au plus strict nécessaire. »

Le conseil d'administration a, en outre, invité la direction générale à étudier les mesures opportunes pour restreindre l'augmentation des dépenses et ramener une proportion meilleure entre les recettes et les dépenses.

Le conseil d'administration s'est réservé de revenir sur la question à l'occasion du budget pour 1909.

Le conseil fédéral déclare qu'il est parfaitement d'accord avec les conclusions du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux et reconnaît que les craintes manifestées en ce qui concerne la situation financière sont parfaitement fondées.

VALAIS

GRAND CONSEIL

Séance de vendredi 22 mai.

Présidence de M. Dr. A. Seiler

Nominations constitutionnelles

Le premier objet à l'ordre du jour porte les nominations constitutionnelles. Le scrutin est ouvert pour l'élection du président et du vice-président du Conseil d'Etat.

M. Joseph Kuntschen, chef du Département des Travaux publics, est élu président du Conseil d'Etat par 96 suffrages sur 101 bulletins rentrés.

M. Raphael de Werra, chef du Département des Finances, est élu vice-président du Conseil d'Etat par 102 suffrages sur 107 bulletins rentrés.

Le scrutin est ouvert pour la nomination du président et du vice-président du Tribunal cantonal.

M. Isaac Marclay est confirmé dans ses fonctions de président par 75 suffrages sur 105 bulletins rentrés.

M. Dr. Gustave Lorétan est confirmé dans ses fonctions de vice-président par 96 suffrages sur 105 bulletins rentrés.

On procède à l'élection des Conseillers aux Etats: MM. Henri Roden, par 96 suffrages sur 104, et Joseph Ribordy, par 97 suffrages sur 103, sont confirmés en cette qualité.

Nomination d'un membre du Conseil de direction de la banque hypothécaire

En remplacement de M. Défayes qui a décliné les fonctions de membre du conseil de direction de la Banque hypothécaire et d'épargne, auxquelles il avait été appelé dernièrement, le Conseil d'Etat présente deux candidatures: MM. Edmond Delacoste, de Monthey, et Pierre Gillioz, de Martigny.

M. Delacoste déclare, avant l'ouverture du scrutin, qu'il décline une élection à ce poste.

M. Pierre Gillioz est nommé membre du Conseil de direction par 82 suffrages sur 99.

Election du second vice-président du Grand Conseil

L'élection du second vice-président du Grand Conseil avait été renvoyée sur la proposition de M. Pellissier dans le but de consulter la minorité libérale et de lui proposer de présenter des candidatures suivant une tradition que l'on avait abandonnée ensuite du refus du groupe libéral d'accepter cet honneur.

M. le conseiller national Défayes est élu second vice-président du Grand Conseil par 65 suffrages sur 98 bulletins rentrés.

Au nom de la minorité libérale, il remercie la Haute Assemblée: « Nous y voyons, dit-il, un acte de bienveillance et de courtoisie de la part de la majorité et une invite à travailler d'un commun accord au bien et à la prospérité du pays. » (Applaudissements).

Election d'un suppléant au Tribunal cantonal

M. Henri de Werra est nommé suppléant du Tribunal cantonal par 59 suffrages sur 91.

La proportionnelle au législatif

L'examen de la loi électorale est repris au chapitre des élections législatives. Les premiers articles sont adoptés sans discussion. L'on arrive au gros morceau de résistance qui est la proposition de la commission d'introduire le système proportionnel facultatif pour les élections au Grand Conseil. Un débat important s'engage à ce sujet.

M. le député Tissières de Martigny présente, au nom de la commission, un remarquable rapport en faveur du système de la représentation proportionnelle. Il annonce que, dans la commission, 7 membres contre 2 se sont prononcés favorablement à l'introduction de la

proportionnelle pour les élections législatives; quant au mode choisi, il est à peu près le même que celui adopté pour les élections communales, qui a été jugé simple et logique. Le grand argument des adversaires de la proportionnelle est de prétendre qu'il est inconstitutionnel de l'introduire pour les élections législatives parce que la Constitution ne prévoit pas ce mode de scrutin lequel ne pourrait se concilier avec le système des cercles qui a été par contre admis. La commission a estimé que sa proposition ne heurte nullement les dispositions constitutionnelles; car elle ne prévoit que l'introduction facultative de la proportionnelle et que cette dernière n'exclut ainsi pas l'existence des cercles; d'autre part la constitution n'a prévu aucun mode de scrutin; elle est muette à cet égard; elle n'exclut pas un système plutôt qu'un autre; aucun principe contraire n'a été voté. Le Grand Conseil peut donc, sans heurter les principes de la constitution, adopter la proposition de la commission.

Après avoir jeté un coup d'œil sur le fond de la question et avoir démontré les avantages de la proportionnelle, l'orateur conclut que la R. P. est et doit être la conséquence logique du suffrage universel. C'est un principe de justice qui n'aboutira pas quoiqu'on dise: ses adversaires à l'émission des partis puisque l'on a admis un quorum pour la répartition des sièges; il n'aboutira pas non plus à l'affaiblissement du parti conservateur, mais sera au contraire une garantie de stabilité. Il contribuera certainement d'autre part à apaiser les haines politiques malheureusement encore si vivaces dans certaines régions.

A l'exposé de M. Tissières en faveur de la proportionnelle, M. Kuntschen oppose, au nom de la majorité du Conseil d'Etat, les arguments tendant à prouver qu'il est inconstitutionnel d'introduire dans la loi en discussion un principe qui n'a pas été admis dans la nouvelle Constitution; l'orateur fait en outre ressortir les progrès accomplis dans les domaines sociaux et économiques, sous le régime majoritaire. Il dit qu'en adoptant la proportionnelle, on substituera à la représentation nationale une pure représentation de partis.

Au nom du Conseil d'Etat, M. Kuntschen demande au Gd Conseil de ne pas accueillir la proposition de la commission.

Nombre d'orateurs prennent encore la parole.

MM. Raymond Evéquoz et consorts déposent une motion d'ordre demandant que le Grand Conseil se prononce sur la question de constitutionnalité, et le priant d'inviter le Conseil d'Etat à déposer à la session de novembre prochain un message sur l'opportunité d'une révision de la Constitution afin de permettre au peuple une bonne fois de se prononcer sur cette question si longtemps débattue, de la proportionnelle.

M. Evéquoz se déclare quant à lui opposé à ce système; mais, ajoute-t-il, quand le peuple aura prononcé, nous nous inclinons.

M. le président ouvre la discussion sur la première partie de la motion Evéquoz, c'est-à-dire la question de constitutionnalité qui, suivant le règlement, doit être votée séance tenante; la deuxième partie de la motion, soit l'invitation au Conseil d'Etat à présenter un rapport sur l'opportunité d'une révision de la Constitution, est renvoyée à la séance de demain.

M. Dr. Lorétan vient appuyer la motion de M. Evéquoz. M. Raoul de Riedmatten répond reproches adressés à la Commission de s'être écartée de la Constitution. M. le conseiller d'Etat Bioley défend très éloquemment le système proportionnel qui a toujours été, comme on le sait, un fervent partisan. On entend encore MM. Hermann Seiler, et François Troillet défendre la proportionnelle et M. H. de Torrente clôt ce mémorable débat qui a duré jusqu'à 2 heures, en s'attachant à réfuter les arguments en faveur de la Constitutionnalité de la proportionnelle.

Une certaine agitation se manifeste depuis un moment dans la salle. On commence à trouver que MM. les orateurs font par trop assaut d'éloquence; aussi, à deux reprises, M. le président doit-il les engager à être brefs; M. le conseiller d'Etat Bioley n'a même pu achever son exposé. On crie: « Aux voix! aux voix » sur divers bancs.

Au vote, le Gd Conseil se prononce par 59 voix contre 45 dans le sens de l'inconstitutionnalité de l'introduction de la proportionnelle pour les élections législatives.

Sur ce, la séance est levée à 2 h. et renvoyé à demain avec cet ordre du jour: loi électorale, loi sur le timbre, pétitions, recours en grâce.

Contrairement à ce qui a été décidé mercredi, il n'y a pas eu de séance de relevé cet après-midi.

Société des hôtels Seiler à Zermatt

La Société des hôtels Seiler, à Zermatt s'est définitivement constituée le 8 mai à Brigue. Ses grands établissements continueront à marcher comme du passé, sous la direction de MM. Alexandre et Hermann Seiler.

Le conseil d'administration de la Société anonyme est composé de: MM. Alexandre Seiler, Hermann Seiler, Elie Perrig, Joseph de Stockalper, Albert Vogel, Alexandre Emery, Jacques Tschumi, Albert Cuénot et Marc Morel-Marcel.

Sion - Concert de l'Harmonie

Nous rappelons au public séduisant le concert qui sera donné par notre excellent « Harmonie » dimanche soir 24 courant, au Théâ-

tre, après la bénédiction de la cathédrale. Le programme, on ne peut mieux choisi, sera exécuté, nous n'en doutons pas avec tant de brio et un entrain superbes, sous l'habile direction de M. Hillaert.

N'oublions pas de rappeler que l'« Harmonie » s'est assuré le concours de M. Mattei, hautboïste, professeur à l'Harmonie Nautique de Genève, qui se fera entendre en solo dans quelques productions.

Voici le programme du concert:

1. King Cotton, Amerika Marsch, J. P. Souza.
2. Entrée des hôtes dans la Waribourg, Marche des Nobles du Tannhäuser, R. Wagner.
3. Solo de hautbois.
4. Deux motifs de l'« Arlésienne » pour hautbois, flutes, clarinettes, saxophones et cor, G. Bizet.
5. Fantaisie sur Faust de Gounod, arr. G. Parés.
6. Derniers frissons, intermezzo, valse lente, Trespailly B.
7. Solo de hautbois.
8. Ouverture de la « Muette » de Portici, Aubert.

Pour finir une désopilante comédie en un acte « Fine caoutte » qui excitera la gaieté de toute la salle.

Un buffet bien garni de différentes boissons rafraîchissantes fonctionnera pendant les entr'actes.

Il est hors de doute qu'avec toutes les attractions que notre chère « Harmonie » a mises en action, elle ne fasse salle comble; nous ne pouvons que lui souhaiter plein succès car elle mérite amplement que le public lui prouve la sympathie dont elle jouit dans notre bonne ville de Sion.

Fin de grève

La grève des menuisiers de Martigny n'a pas duré. Une entente est intervenue entre patrons et ouvriers et le travail a repris.

L'exposition de Vouvry

On nous écrit:

Nous avons eu le plaisir de visiter l'exposition des travaux de couture qui se tenait à Vouvry la semaine dernière. Nous en rapportons un sympathique souvenir et nous tenons à venir le témoigner au public qui ne s'intéresse jamais assez à ces démonstrations qui sont des plus favorables aux progrès et développement des professions.

Aux organisatrices nos plus sincères félicitations, l'exposition était vraiment bien comprise et bien préparée. La grande salle (de danse nous a-t-on dit) contenait tous les travaux faits: par les élèves apprenties des 1re et 2me années, du cours de perfectionnement couturières et amateurs pendant l'hiver 1907-1908, elles formaient le plus joli coup d'œil.

Dans l'embrasure des six grandes fenêtres ainsi qu'aux quatre coins de la salle, dans le milieu des panneaux se tenaient les mannequins habillés des vêtements les plus modernes. Les murs entièrement tapissés par les dessins des patrons auxquels attendaient épinglés le demi modèle confectionné sur mousseline blanche, agrémenté de ceintures aux couleurs douces et drapées avec le meilleur goût, faisaient l'admiration de chacun.

Au milieu de la salle, des tables portaient des costumes de dames et d'enfant de tous âges et de la lingerie. Ce qui nous a charmé, c'est cette initiative de modèles assemblés de chaque patron dessiné non seulement en étoffe ou en mousseline, mais encore pour aller plus vite et donner tout de même l'idée sur papier de soie. Nous ne doutons pas que des élèves ainsi préparées qui ont su faire et fait depuis la chemisette d'enfant jusqu'au corsage le plus récent de dames ne deviendront de parfaites professionnelles, d'autant plus que tous les travaux restent la propriété de l'élève qui les a faits et que les indications écrites se trouvent sur chaque modèle.

Les cahiers de dessin d'ornement méritent aussi d'être mentionnés, car, pour ne pas être parfaits (peut-on l'exiger, puisque les élèves n'en avaient jamais reçu de notions avant le cours) ils démontrent toute l'intelligente direction d'une maîtresse qui doit aimer vraiment ses élèves et n'avoir d'autre but que l'idéal à atteindre: leur perfection. Les cahiers de comptabilité et devoirs de français étaient là pour nous surprendre encore plus; que proposer de l'imagination, de l'initiative, du temps employé à rédiger tous ces sujets de style et de calculs commerciaux ou professionnels d'un bout à l'autre à la profession de chaque élève et qui sensiblement l'initie à tout ce qui est nécessaire à son métier.

Nous prions la trop humble directrice de tous ces cours, de croire à la sincérité de notre admiration et que nous voudrions faire partager à tous.

Assurément, si les cours d'apprenties étaient dirigés par tout dans ce sens, le développement des professions féminines ferait un grand pas.

En terminant, nous dirons avec les dames qui nous accompagnaient: c'est dommage qu'une si fraîche et si instructive exposition ne puisse être transportée dans un centre plus grand.

Un groupe de visiteurs d'un canton voisin.

Sports

Sous la dénomination « Association des Ten-

nis Courts de Champéry», il a été fondé à Champéry une association qui a pour but la location et éventuellement l'achat d'emplacements destinés aux sports, leur aménagement et leur exploitation.

Caisse de retraite du personnel enseignant primaire

Les membres de la Caisse « ordinaire » de retraite sont priés de prendre part à l'assemblée générale qui aura lieu à Sion le 2 juin prochain, à une heure et demie de l'après-midi, à la maison populaire.

Voici l'ordre du jour:

1. Examen de la gestion de la commission et des comptes de la Caisse.
2. Observations et vœux y relatifs.
3. Nomination d'un membre de la Commission de la Caisse.

Chaussures militaires

On a créé de nouvelles chaussures de montagne. Nous avons ainsi trois qualités de chaussures militaires: pour la montagne, pour la marche et pour la caserne. Pour cette dernière qualité, si appréciée, on a relevé le prix à cause du renchérissement de la main-d'œuvre et des cuirs.

Les soldats de la cavalerie ne recevront plus de tiges de bottes, mais seulement des bottes achevées.

Statistique des marchés au bétail

Foire de SION du 16 mai.

Animaux prés.	Nombre Vendus	Prix	000
Chevaux	25	7	300
Poulains	7	—	—
Mulets	42	14	300
Taureaux repr.	16	12	150
Bœufs	13	10	300
Vaches	314	250	180
Génisses	223	190	140
Veaux	121	70	40
Porcs	518	450	40
Porcelets	220	160	15
Moutons du pays	542	500	10
Chèvres	212	190	10

Fréquentation de la foire: Cette foire a été très fréquentée avec transactions très actives et prix élevés. Les prix pour les porcs ont cependant fléchi, sur la fin, à cause de l'abondance des animaux présentés. De nombreuses contraventions ont été constatées concernant des vaches non traitées. Ces infractions seront punies rigoureusement.

Police sanitaire: bonne.

Expédition de la gare de Sion:

Espèce chevaline: 2 pièces; espèce bovine 262; espèce porcine 266; espèce ovine 306; espèce caprine 26. Total 862 pièces en 52 wagons.

* * *

Foire de MONTHEY du 20 mai

Chevaux	2	320	740
Taureaux repr.	9	3	355
Bœufs	2	—	—
Vaches	93	38	340
Génisses	52	30	320
Veaux	8	8	55
Porcs	17	7	145
Porcelets	112	68	19
Moutons du pays	33	22	31
Chèvres	18	8	39

Fréquentation de la foire: assez bonne.

Police sanitaire: très bonne.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

LE GOUVERNEMENT ET LES GREVISTES

Dans la séance de jeudi matin du Grand Conseil, M. Scheidegger a développé l'interpellation qu'il a présentée avec plusieurs députés, membres du Gewerbeverein, au sujet des mesures que compte prendre le gouvernement pour assurer aux ouvriers menuisiers qui veulent continuer à travailler, la protection nécessaire. Il a dépeint les persécutions, les molestations et les mauvais traitements auxquels sont exposés à Berne les ouvriers qui veulent travailler. M. Scheidegger a constaté que non seulement la loi sur les grèves n'est pas convenablement appliquée, mais que les moyens dont dispose le gouvernement pour maintenir l'ordre ne sont pas suffisamment utilisés. En outre, il n'existe pas un accord complet entre les autorités compétentes au sujet des devoirs et compétences des organes de la police, spécialement en ce qui concerne les postes de grève qui devraient en tout cas être interdits.

M. Schneeberger développe ensuite son interpellation qu'il a déposée avec plusieurs députés du groupe socialiste. Il demande des renseignements sur les mesures prises par le conseil exécutif contre l'usage d'armes à feu de la part des jaunes. Il conteste l'exactitude de l'exposé de M. Scheidegger et accuse les patrons menuisiers d'avoir provoqué et aggravé par leur attitude le conflit.

Le président du Conseil d'Etat répond aux deux interpellations au nom du gouvernement. Il déclare d'abord que les actes du Conseil exécutif n'ont été influencés en aucune manière par des considérations politiques et constate que la police municipale de Berne a fait son devoir et que comme elle est trop faible en nombre, le gouvernement a mis à sa disposition des gendarmes cantonaux. Sur les 42 hommes chargés actuellement de la surveillance des chantiers et des personnes, 36 sont des gendarmes.

Les reproches adressés au gouvernement qu'il n'aurait pu rétablir plus efficacement l'ordre en rendant plus tôt l'ordonnance est dé-

nué de fondement. Dans la précédente grève des menuisiers, la grève a encore duré après l'édition de l'ordonnance, pendant treize semaines. Le gouvernement devait attendre les décisions de l'instance supérieure au sujet de l'application de la loi sur les grèves avant de rendre son ordonnance. L'orateur rappelle à ce propos que la constitution proclame la séparation complète des pouvoirs et interdit au gouvernement toute immixtion dans la compétence des tribunaux.

Le gouvernement estime que l'on doit pouvoir faire avec la loi sur les grèves, dans les cas où elle est applicable et dans les autres cas, des ordonnances spéciales. Il croit qu'il serait nécessaire de renforcer le corps de police cantonal et on examinera la question de savoir s'il ne serait pas préférable de rendre à l'Etat, le service de la police criminelle et de sûreté, de la police de Berne. Il faudrait aussi arriver à ce que les plaintes pénales fussent plus rapidement liquidées, par les tribunaux. Ce serait l'affaire de la cour suprême de prendre des mesures ou de faire des propositions dans ce domaine.

Le Conseil d'Etat examine actuellement s'il convient de donner une interprétation authentique de la loi sur les grèves ou de procéder à sa révision.

Répondant au député Schneeberger, le président du Conseil d'Etat rappelle l'article 52 du code pénal qui assure l'impunité en cas de légitime défense. Il demande à l'interpellant et à ses amis politiques de faire en sorte que les persécutions et les violences prennent fin.

Après une courte réplique des deux interpellants qui ne se déclarent pas satisfaits, les interpellations sont liquidées.

PAS DE GREVE A BERNE

L'assemblée des délégués de l'Union ouvrière de Berne a décidé jeudi soir de renoncer pour le moment à la proclamation de la grève générale et de s'entendre d'abord avec le comité cantonal, en vue de prendre d'autres mesures ayant le même effet que la grève générale.

Il a été décidé d'appuyer surtout matériellement les menuisiers dans leurs conflits avec les patrons.

Six syndicats ouvriers seulement se sont prononcés pour la grève générale.

* * * « MERCURE »

L'assemblée générale de la société anonyme « Mercure », maison spéciale pour les Cafés et les Chocolats suisses a décidé que le siège de la société, qui jusqu'ici était à Olten, sera transféré à Berne. Le fonds social est de 1,000,000 francs, dont 725,000 francs ont été émis et versés.

Le but de cette entreprise, fondée en 1906, est la vente des cafés, du thé, des chocolats ou encore d'autres aliments, ainsi que la création de magasins pour la vente, et, le cas échéant, la participation à des entreprises similaires, l'acquisition ou l'affermage d'entreprises déjà existantes de même nature ou de nature analogue.

La S. A. « Mercure » possède en Suisse déjà plus de 80 succursales, dont 5 en Argovie, 2 dans le canton d'Appenzel, 6 à Bâle-Ville, 1 en Bâle-Campagne, 10 dans le canton de Berne, 2 dans le canton de Fribourg, 3 à Genève, 1 à Glaris, 1 dans les Grisons, 3 dans le canton de Lucerne, 4 dans le canton de Neuchâtel, 7 dans le canton de St-Gall, 2 dans le canton de Schaffhouse, 1 dans le canton de Schwyz, 3 dans le canton de Soleure, 4 dans le Tessin, 5 en Thurgovie, 1 dans le canton d'Uri, 7 dans le canton de Vaud, 1 en Valais, 11 dans le canton de Zurich et 1 dans le canton de Zoug.

Le bureau central et les magasins centraux sont installés à Berne, Schanzstrasse 6. Le personnel du bureau central et des succursales se compose actuellement d'environ 150 personnes.

ECHOS

PEAUX DE RATS

Nul n'ignore aujourd'hui que les rats sont de redoutables agents propagateurs de la peste et d'autres maladies contagieuses. Pour activer le zèle apporté à leur destruction, la Société fondée récemment en Amérique pour la destruction des rats s'est avisée d'un moyen fort pratique.

Elle offre un prix de dix guinées (260 fr. environ) à qui trouvera la meilleure méthode d'utiliser commercialement la peau de rat.

Lorsque la chasse aux rats sera rémunératrice, il est hors de doute que l'extermination de ces rongeurs sera proche. Des espèces d'animaux utiles par eux-mêmes n'ont-elles pas presque complètement disparu par suite de la rapacité humaine! L'idée est évidemment excellente.

En attendant, avis aux inventeurs qui désirent prendre part au concours: ils doivent faire connaître leur méthode, avant le 15 juin, au secrétaire de la « Society for the Destruction of Vermin », 1, Palace Gardens Mansions, Londres. W.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE ET LA PLUIE

Il paraît que les tremblements de terre font pleuvoir. C'est du moins ce qu'affirme le rapport météorologique officiel d'Ecosse. Il est tombé, en effet dans cette contrée, durant 1907-75 centimètres 5 d'eau, soit 12 cm. 5 de plus que l'année précédente. Le mois d'octobre en reçut pour sa part 19 cm. 75 et la seule journée du 15, 7 cm. 8. Or, il est à remarquer que 1907 offre un nombre inusité de tremblements de terre, et que le 15 octobre, en particulier, fut marqué par une forte secousse sismique

dans le centre de l'Asie. Le printemps pluvieux dont nous fumes gratifiés cette année se rattacherait-il à des causes analogues.

Nouvelle à la main

Classiques sans le savoir:

L'instituteur explique à ses élèves que les Romains possédaient, sous le nom de Thermes, de somptueux établissements de bains.

— C'est vrai, dit un élève, papa le disait à maman, l'autre jour.

— Comment ça, mon petit ami?

— Voilà: en partant, l'autre matin, il lui a dit: « Si le propriétaire vient pour ses termes, tu l'enverras au bain! »

ETRANGER

ITALIE

UN NOUVEAU GÉNÉRAL DES CAPUCINS

Le Chapitre général des Capucins, présidé par le cardinal Agliardi, élu général de l'Ordre des Capucins le P. Pacifique, de Seggiano. Le Chapitre a élu en outre gardien général le P. Benno, de Munich; provincial de Paris, le P. Venance de l'Isle-en-Rigault (Meuse), gardien général d'Angleterre le P. Anselme, d'Abersychan. Le P. Anselme de l'Isle-en-Rigault est élu procureur général. Le R. P. Bernard d'Andermatt avait formellement décliné une élection comme général.

* * *

LE CONTRE-TORPILLEUR GRANATIÈRE PRISONNIER

L'apparition de ce vaisseau de guerre venant s'amarrer aux quais de Rome, avait été saluée comme un succès. Mais on parle maintenant d'une seconde surprise moins agréable que la première: le « Granatière » éprouva de grandes difficultés pour repartir.

Ce fut un joli coup d'audace de la part du commandant de ce contre-torpilleur d'amener son bateau jusque dans les murs de Rome et de tenir ainsi par le fait, la preuve qu'une certaine flottille pouvait remonter assez loin dans le fleuve. Le Tibre n'est pas d'une navigation facile. On connaît des sinuosités à travers la campagne romaine; la partie navigable dans le lit du fleuve est aussi capricieuse que le fleuve tout entier. En certains endroits, il y a juste la place pour un bateau de quelque tonnage.

Or, un contre-torpilleur jauge au moins 2 mètres 20, et il paraît qu'à l'état normal du fleuve et dans la partie navigable le tirant d'eau varie entre 6 mètres et 2 m. 50 environ.

Mais, hélas, la chaleur et la sécheresse sont telles depuis quelques jours dans la campagne romaine que le Tibre diminue sensiblement. Et le Granatière n'a pas encore pu quitter le port de « Ripa Grande », où il est d'ailleurs à l'aise dans un coin du fleuve qui forme une cuvette assez profonde.

Voilà donc le Granatière prisonnier dans sa propre capitale. C'est un prisonnier très joyeux. On l'illumine tous les soirs. On annonce des fêtes, des réceptions, des bals même. On le pare de bannières et de fleurs. Mais il n'en est pas moins captif. De fête en fête, il prolongera son séjour jusqu'à la prochaine pluie, qui le délivrera en même temps que le Tibre redeviendra un vrai fleuve.

Cette expérience, tout de même, ne sera pas complètement perdue. En éveillant la curiosité des Romains, elle aura posé de vive force, devant le grand public, la question de Rome port de mer, et port de guerre. Et elle aura imposé la discussion sur ce sujet. Il y a deux partis, en ce moment: ceux qui veulent la canalisation du Tibre même; ceux qui proposent un canal de Rome à la mer.

La canalisation sera peut-être moins coûteuse; mais l'expérience du Granatière prouve que la navigation sur le Tibre même ne serait pas sans quelques inconvénients. C'est un fleuve des plus inconstants. Son niveau varie de plusieurs mètres en quelques jours.

C'est un vieux et illustre fleuve, le plus illustre peut-être des fleuves historiques. Il a les mœurs dévergondées d'un torrent. Il est un peu semblable à son proche parent, également illustre, le Rhône, dont on connaît les caprices et les débordements. Or, Napoléon, qui n'aimait pas les êtres capricieux, avait imposé au Rhône le voisinage d'un canal régulateur et avait projeté d'en faire autant pour le vieux Tibre.

On songe maintenant à reprendre et à réaliser ici cette « idée napoléonienne ».

RUSSIE

LE PROCÈS DES RÉVOLUTIONNAIRES

Le conseil de guerre de la capitale a commencé mercredi le procès de l'organisation socialiste révolutionnaire. Parmi les crimes attribués à cette association, on compte le meurtre du général Pawlof et celui de M. Maximovsky chef de l'administration centrale des prisons. La police a été mise sur la trace de la bande par l'arrestation d'un de ses membres aux funérailles de M. Maximovsky, où il se préparait à tuer le ministre de la justice.

INDES

A LA FRONTIÈRE AFGHANE

Le correspondant de guerre du « Daily Mail » télégraphie dans la nuit de lundi de Khanbegor, dans la vallée de Bohai-Dag: « La brigade du général Barrette a rencontré une opposition acharnée en remontant la vallée de Bohai-Dag. Quand le général eut passé le camp de la première brigade à Kesai, à sept heures du matin, le feu commença sur les deux flancs de la colonne. A neuf heures, la marche en avant fut pratiquement arrêtée vu l'intensité du feu. Il fallut renvoyer les chevaux à

l'arrière-garde et profiter des accidents de terrain pour se mettre en hâte à l'abri. A onze heures l'action était générale et tous les canons tiraient. Les Mohmands se replièrent alors. Leur nombre peut être estimé à deux mille. Nous avons eu un lieutenant, M. Jvens, du 26^e Punjabis, grièvement blessé, un capitaine et un lieutenant légèrement blessés, six cipayes tués et vingt-quatre blessés. »

Le correspondant dans un télégramme ultérieur dit que les sapeurs étaient en train de détruire le village de Lanwai-China lorsqu'ils furent attaqués par douze jeunes Mohmands qui se jetèrent sur eux le sabre à la main. Ils tuèrent trois sapeurs et en blessèrent deux.

Le correspondant ajoute que l'on s'attend continuellement à des attaques de nuit.

ETATS-UNIS

LA FLOTTE AMERICAINE DE L'ATLANTIQUE

Le département de la marine des Etats-Unis a terminé ses plans pour la formation d'une flotte de l'Atlantique qui servirait de noyau à une flotte beaucoup plus importante quand les navires actuellement dans le Pacifique auront effectué le tour du monde.

Cette flotte se composera des trois cuirassés «New-Hampshire», «Idaho», et «Mississippi»; elle sera renforcée par les croiseurs cuirassés «Montana», et «Caroline»; par les croiseurs protégés «Chicago», «Des-Moines», et «Tucoma», par deux canonnières et par deux avisos.

BRESIL

DRAMATIQUE ASCENSION EN BALLON

On télégraphie de Manaos, Brésil: Le lieutenant aéronaute Juventino da Fonseca préparait mercredi une ascension en présence du ministre de la guerre, dans un ballon apporté de France tout récemment, lorsque le câble se rompit avant le signal de départ. L'aérostat s'éleva aussitôt à une grande hauteur. Quand il retomba, le lieutenant était étendu, inanimé, dans la nacelle.

VARIÉTÉS

LA CONSTRUCTION EN SUISSE

La Suisse se signale chaque jour davantage à l'attention de l'économiste par son activité industrielle et commerciale, et particulièrement par le développement de sa production métallurgique et mécanique. Des établissements remarquables s'y sont élevés pour l'exécution des travaux les plus divers et les plus compliqués. Sous la direction d'habiles industriels, avec la collaboration d'ingénieurs compétents et dévoués, ces grandes entreprises ont acquis une réputation des plus enviées, car les produits qui sortent de leurs ateliers ont fait leurs preuves dans les pays les plus éloignés.

Parmi les premiers de ces établissements dans cette branche, nous pouvons citer la maison Fritz Marti qui débuta fort modestement avec la simple collaboration de deux employés. Sous l'impulsion de son fondateur, elle ne tarda pas à se développer, et au fur et à mesure que progressait son chiffre d'affaires, elle augmentait l'effectif de ses employés.

Dans le cours de la période 1890-1892, le recrutement des travailleurs ruraux étant devenu de plus en plus difficile, l'entreprise s'adjoignit une nouvelle branche d'activité: la fabrication et l'importation des machines et outils agricoles qui, pour la plupart provenaient des Etats-Unis. Le plus grand succès répondit à cette innovation et, après quelques années, la maison Fritz Marti, grâce à sa parfaite direction et à sa bonne organisation, se plaça au premier des établissements suisses, s'étant fait une spécialité de ce genre de fournitures.

Dans la partie relative au matériel de chemin de fer fixe et roulant, la maison remporta également de notables succès qui firent que dans le laps d'environ vingt années, le chiffre de ses affaires en rails, traverses métalliques, matériel d'attache, aiguilles, etc., représentait la livraison de 450,000 tonnes et quelques milliers de wagons, ainsi que plusieurs centaines de locomotives, etc.

La société Fritz Marti voua également une partie de son activité à la vulgarisation d'innovations techniques telles que: l'éclairage à gaz pauvre des voitures de chemin de fer, la manœuvre des aiguilles et signaux de chemin de fer par des appareils centralisés, par lesquels elle remporta de grands succès non seulement en Suisse, mais encore en Italie, en Espagne et en Roumanie. De même, elle s'est occupée de l'installation de gros tanks à pétrole d'une contenance de 7500,000 litres au port de Gènes et à pourvu à l'outillage et à l'aménagement d'installations de chauffage central, de fabriques de cigares et de cigarettes en Espagne.

Nous devons enfin noter qu'on doit à la maison Marti la construction du funiculaire électrique de Gurten-Berne et celle de plusieurs lignes de tramways électriques: la ligne d'Altstetten à Bernegg (vallée du Rhin), de Dornbirn-Lustenau (Autriche), de Brannen-Morschach (lac des Quatre-Cantons) et d'autres en projet ou en exécution.

C'est en 1902, après la mort de M. Fritz Marti, que la maison fut transformée en une Société anonyme, sous la raison sociale « Fritz Marti Société anonyme à Winterthur », avec un capital d'actions de 500,000 francs souscrit et versé exclusivement par l'héritier de Fritz Marti, son neveu G. Marti, et par les collaborateurs et employés actifs de l'ancienne maison. En 1906, le siège central était transféré de Winterthur à Berne, et le capital d'actions était en même temps porté à 750,000 francs.

Depuis 1894, l'entreprise a installé des ateliers de constructions mécaniques à Wallis-

len, près Zurich, et à Berne, pour la fabrication et la réparation des machines agricoles et des machines de laiteries, ainsi que du matériel d'entrepreneurs, tel que voies portables, wagonnets, aiguilles, etc.

Dans les expositions et concours, la maison Fritz Marti a remporté de nombreux lauriers.

A l'heure actuelle, la Société Fritz Marti compte parmi les entreprises les mieux organisées et les plus puissamment outillées de la Suisse. Son activité est répartie, d'ailleurs dans les quatre départements suivants qui, chacun sont placés sous la direction d'un chef ou fondé de pouvoir: 1. département pour matériel de chemin de fer et construction de chemin de fer; 2. département pour le matériel des entrepreneurs et installations mécaniques et industrielles; 3. département des machines agricoles et installations de laiteries; 4. comptabilité, réclames et publicité.

La direction générale se compose de trois membres et le conseil d'administration possède également trois membres, dont un est délégué à la direction. Le chiffre annuel des affaires est de plusieurs millions.

La Société anonyme Fritz Marti marche constamment vers le progrès, et l'on peut dire que sa vitalité actuelle fait le plus grand honneur à l'activité suisse.

V. D. (Encyclopédie contemporaine).

DEPECHEs

L'EMPEREUR D'AUTRICHE PASSE EN REVUE 84,000 ECOLIERS

Vienne 22. — L'empereur François-Joseph a passé hier matin en revue dans les jardins du château de Schönbrunn, 84,000 enfants des écoles.

Le vieux souverain, debout au balcon, a été acclamé avec enthousiasme par les enfants, qui ont exécuté des tableaux vivants représentant certains épisodes de la vie de l'empereur. C'est ainsi que François-Joseph écuyer a été montré, s'efforçant de donner de l'argent à un factionnaire du palais, puis ce dernier conservant une attitude rigide, glissant dans sa cartouchière une pièce de monnaie. Quand l'empereur est descendu du balcon, plusieurs centaines de petites filles l'ont entouré, lui jetant des fleurs à ses pieds. La fête s'est terminée par l'Hymne national, exécuté en chœur par les écoliers. L'empereur était ému jusqu'aux larmes: « Plus je vieilliss, plus j'aime les enfants, disait-il. »

LES ORAGES

Valenciennes 22. — Jeudi soir un violent orage a éclaté sur Valenciennes.

Certains grêlons pesaient trois cents grammes; les récoltes sont hachées, les dégâts sont très importants.

Un homme a été électrocuté par la chute d'un fil d'éclairage électrique.

Mette près Charleroi 22. — Un enfant de 14 ans a été foudroyé en présence de sa mère au moment où il menait une vache au pâturage.

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal Spécialement rédigé pour les PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes

Chez les Libraires ET DANS LES GARES

ANGLO SWISS BISCUITS WINTERTHUR

ETABLISSEMENT de 1^{er} ordre

FABRIQUE DE Biscuits et Gaufrettes

en tous genres

Qualités supérieures reconnues les meilleures

Demandez échantillons

PLACE A LA REINE
DES MACHINES A ECRIRE
Underwood - Standard
ECRITURE VISIBLE



La plus appréciée
des machines
à écrire.

Si vous achetez
une machine à
écrire,
achetez la meilleure !

-- 250.000 en usage --

Démonstration et prospectus par le représentant pour toute la Suisse.
J. G. Muggli, Stockerstr. 47 ZURICH.

L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial
du VALAIS, pour 1908 - 1909
est en vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion
et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de
la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter-Amacker
libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.
Relié : frs. 3.75

VÉLO de DAME

A vendre faute d'emploi une machine
usagée, roue libre.
S'adresser chez **BADAN**
Boulevard du Midi
Maison Dayer, Sion.

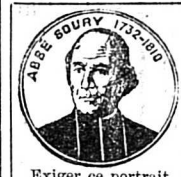
A REMETTRE

Pour cause de départ dans Ville principale
du Canton de Fribourg, un

TRAIN D'ENTREPRENEUR

Facilité de paiement. Offre par écrit sous
Z. G. 1397 à l'Union-Réclame, Lausanne.

LES MALADIES DE LA FEMME



La femme qui voudra éviter les Maux de
tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de
reins qui accompagnent les règles, s'assurer
des époques régulières, sans avancé ni retard,
devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

De par sa constitution, la femme est sujette
à un grand nombre de maladies qui provien-
nent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne
sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.
Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre ma-
laise, faire usage de la **JOUVENCE**, qui est composée de
plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de réta-
blir la parfaite circulation du sang et décongestionner les
différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même
coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tu-
meurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies,
Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans
compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs,
qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour
d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE**
pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements,
et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui
sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si
longtemps.

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** se trouve dans
toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 la boîte, 4 fr. franco poste. Les
trois boîtes 10 fr. 50 franco, contre mandat-poste adressé à
Mag. DUMONTIER, pharmacien, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France).
(Notice et Renseignements confidentiels gratuits)

Cystite avec ardeur d'urine.

Je viens vous informer par la présente que votre traitement par correspondance a déjà
dans cette quinzaine amélioré mon mal, cystite avec une ardeur violente d'urine, de mani-
ère que je n'ai plus de douleurs et de troubles. En cas d'une maladie quelconque je vous
écrirai tout de suite. Je vous remercie infiniment de ma guérison. Agréez Monsieur, mes
civilités distinguées. Christian Prenzlów, Moulin & Soie à vapeur, Bralitz, Brandeburg. - Vu
pour légaliser la signature présente de Mr. Christian Prenzlów à Bralitz, le 1 Juillet 1907.
Oleitz, maire. - Adresse : Clinique „Vibron“ à Wiennacht près Rorschach, Suisse. 838e

**Instruments de musique
A. DOUDIN, Bex**

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture
pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmo-
niums, etc. Cordes renommées. 415

Nicklage - Argentures

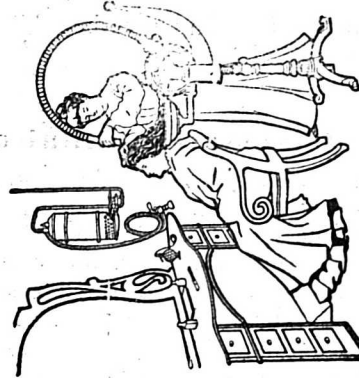
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous
serez mieux servis et à meilleur marché.

COIFFEUSE

Mme. J. Erné-Darbelle

Gd choix de parures et peignes
Brosserie et parfumerie

Dépôt d'un produit infatigable pour
entêter les pellicules



800 000.

300.000, 60.000, 30.000, jusqu'à 240
fr au minimum sont à gagner avec un
billet.

Chaque billet est gagnant. Six tirages
par an : 1^{er} Février, 1^{er} Avril, 1^{er} Juin
1^{er} Août, 1^{er} Octobre, 1^{er} Décembre. Les
plus petits lots étant à peu près égaux
à la mise, on ne court presque pas de
risque.

PARTS à 5 Fr.

Prospectus gratuits

Bankhaus Danmark Kopenhaegen K. 5

Autorisé par l'Etat en Suisse

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (21)

Un Rival

SUITE

— Vous oubliez les récompenses, dit Geoffroy, cherchant à savoir si l'autre parlait sérieusement, les récompenses magnifiques qui de l'aven de tous, étaient à votre portée.
— Récompenses! s'écria Gastineau avec mépris. Pouvez-vous réellement vous imaginer Paul Gastineau sous la toge d'un juge! Et le « sac de laine » que mes flatteurs me promettaient! Me voyez-vous lord chancelier? Pourrais-je arriver à me rendre assez aride, poncif, banal et ennuyeux pour être à ma place sur le « Woolsack »; assez patient pour tolérer plus de huit jours les boifonneries de la Chambre des lords? Non, Herriard, ceci est une nouvelle naissance. Comme un évapé à la dérive, je retournerai peut-être au vieux métier, mais si mon cœur y fut jamais, — ce dont je doute fort — il n'y sera plus du tout

désormais.
— Vous ne m'avez pas encore expliqué le mystère de votre guérison, dit Geoffroy après un silence.
— Qu'y a-t-il de si intéressant à expliquer? Je puis vous dire cependant que je dois ma guérison au docteur Hallamar.
— Le docteur Hallamar? répéta Herriard confondu. Comment! ne m'avez-vous pas affirmé qu'il ne pouvait rien pour vous?
Gastineau eut le rire impudent d'un escroc devant sa dupe.
— Il ne pouvait rien, en effet, étant donné que l'œuvre était accomplie, la guérison effectuée.
— Quoi? Avant que je vous eusse parlé de lui?
— Tout juste! riposta l'autre, moqueur; avant que vous m'avez parlé de lui. Quand vous l'avez fait, j'étais à la veille d'une guérison complète. Si cela vous amuse de fermer les yeux, mon cher ami, il est de mon avantage de tenir les miens bien ouverts.
Herriard ne fut pas très certain que ceci impliquât ou non le reproche de volontaire inertie. En tout cas, il haïssait la pensée qu'il pût se trouver un grain de vérité dans ce soupçon, si soupçon il y avait.
— Le fait d'être demeuré si longtemps ignorant de ce que pouvait Hallamar est sans

excuse, je le reconnais, dit-il franchement. Il est heureux que votre vigilance ait compensé ma stupidité.
— Ce que vous appelez votre stupidité n'a affecté en rien le résultat, répondit Gastineau avec une froideur glaciale.
— Heureusement!
— Allons! que je ne vous retienne pas. Vous alliez chez la comtesse von Rohnburg? Sous les mots tout simples, on sentait un dépit mortel, à peine voilé par le ton d'indifférence méprisante qu'il affectait de leur donner.
— J'y allais, en effet.
— Mais ma résurrection vous a tellement surpris qu'elle vous a fait négliger ce devoir agréable. Cela ne m'étonne pas. Mon retour à l'activité physique est plein d'extraordinaires possibilités. A propos! il me semble vous avoir entendu dire que vous étiez sérieusement fiancé avec la comtesse.
— Sérieusement? Certes oui!
— En dépit d'un avertissement...
— Qui ne peut être écouté ni accepté.
— C'est ce que nous verrons!
Gastineau s'approcha d'une table à écrire, s'y installa et prit une plume.
— Vous viendrez me voir demain soir? dit-il sans se retourner. (A part l'inflexion qui était interrogative, le ton suggérait un comman-

dement.) Je veux avoir quelque chose d'important à vous communiquer. Pour l'instant mes projets ne sont pas encore formés.
— Bien, répondit Herriard, à contre-cœur. Et il se retira l'âme remplie de sombres pressentiments.

XVII

LE DISCIPLE RESTE SEUL

Aussitôt qu'il fut hors de la maison, les nerfs d'Herriard tendus à se rompre, se relâchèrent un peu; mais un tourbillon de pensées troublantes envahit bientôt son esprit. Il lui sembla qu'il sortait de la lumière pour se replonger brusquement dans les ténèbres, comme si, ayant entrevu le port, il était jeté à nouveau vers une mer houleuse. Il n'était pas en état de se rendre chez la comtesse. Elle verrait son trouble, et il lui était défendu malheureusement de lui en expliquer la cause. D'ailleurs, l'heure tardive était un empêchement suffisant, et peut-être après le repos de la nuit, serait-il plus maître de soi.
Le lendemain, il profita d'une heure de liberté péniblement conquise entre une séance au Parlement et une consultation à son cabinet, pour se rendre à Green street.

— Je vous ai attendu hier à toutes les heures de la journée, lui dit Alexia sur un ton de reproche affectueux.
— Moi aussi à toutes les heures de la journée, j'ai espéré venir à vous. Mais vous le voyez, je n'ai pu que vous écrire un petit mot.
— Avez-vous été vraiment si occupé, demanda-t-elle; occupé depuis le matin jusqu'à la nuit?
— Oui, bien-aimée, sur mon honneur; et non pas agréablement, je vous assure.
— Ah! fit-elle un peu triste. Et ne pourrais-je pas avoir le privilège de partager vos ennuis?
Il hochait la tête avec un sourire.
— Toute profession consciencieusement exercée comporte des soucis, des difficultés, des inquiétudes... Les nôtres sont de ceux qu'il faut oublier la porte du cabinet d'affaires.
— Ah! oui, je comprends!...
Elle posa tendrement la main sur son bras.
— Je serai toujours fière de vous et de votre profession, Geoffroy, Je devine combien vous avez dû être harcelé d'ennuis à mon sujet.
— Certes! Chacune de vos angoisses était mienne.
— Ah! mais tout cela est fini, s'écria-t-elle joyeuse.

— Je l'espère, fit-il, en essayant d'accorder sa voix avec celle d'Alexia; oui, les deux grands soucis que vous me donniez sont finis.
— Les deux?...
— Je pouvais vous perdre, et perdre ma cause.
— Un de vos soucis eût été superflu si je vous avais refusé, Geoffroy. Ne prenez pas air si étonné. Aurais-je été digne de vous si j'avais été incapable de reconnaître votre valeur; si je n'avais su apprécier tout ce que vous avez fait pour moi?
L'ironie inconsciente contenue dans ces paroles le frappa au cœur.
— J'ai fait bien peu de chose en comparaison de ce que j'aurais voulu faire, murmura-t-il, et je suis bien loin d'être ce que vous croyez.
Alexia eut un rire de protestation.
— Ah! mon cher Geoffroy, vous êtes déraisonnablement et anormalement modeste. Il est heureux que le monde ne vous juge pas à la valeur que vous vous donnez.
— Oui, c'est bien heureux, en effet. Si vous m'estimiez ce que je vaudrais, vous n'auriez plus un seul regard pour votre serviteur.
— Geoffroy! protesta-t-elle.
Il y a une ligne de démarcation au delà de laquelle l'humilité d'un homme froisse la fem-

me qui l'aime.
— Alexia, lui demanda-t-il, lui prenant les deux mains dans les siennes, m'aimez-vous?
— Oui, Geoffroy, dit-elle franchement, tandis que ses yeux se reposaient avec confiance sur les yeux d'Herriard; vous savez bien que je vous aime.
— Mais vous me connaissez à peine; ou du moins vous me connaissez que comme fait le reste du monde, c'est-à-dire du côté de l'étalage, de la parade. Et si lorsque nous serons mariés, vous vous apercevez que je ne suis pas du tout ce que vous aviez rêvé, si vous voyez que ce que vous appelez ma modestie n'était pas de l'affectation, en un mot si je descends dans votre estime, m'aimeriez-vous encore?
— Je vous aimerais toujours, Geoffroy, répondit-elle simplement.
Ah! le misérable secret qui se dressait entre eux! Pourrait-il, oserait-il lui dire que pendant toute cette belle carrière qu'elle admirait, il n'avait été que l'interprète d'un autre homme, et que cet homme était Paul Gastineau? Cependant, à la confession devait jamais se faire, le moment n'en était-il pas arrivé? Chaque minute qui s'écoulait ajoutait un mensonge à son mensonge passé. Hier, il pensait qu'il serait à jamais superflu de dévoiler la vérité; aujourd'hui, il sentait que l'aveu était

nécessaire et qu'il devait être fait par lui-même, non par les lèvres d'un autre. Ne savait-il pas pas bien d'ailleurs que ce secret serait la massue dont Gastineau se servirait pour l'écraser? Combien resterait-il sans dévoiler son existence et sans infliger son admiration et sa présence à la femme qu'il convoitait? Il fallait le devancer; l'occasion se présentait d'elle-même, il fallait parler maintenant ou jamais... Mais comment s'y prendre? Ne serait-ce pas briser la parole solennellement jurée? Non, en ce moment, Alexia était toute confiante, enfermée en la douce prison de ses bras; ses yeux profonds le regardaient avec tendresse; ses lèvres étaient sur les siennes, palpantes et craintives, et il ne pouvait prononcer le mot capable de rompre le charme de cet instant béni.
Il resserra son étreinte passionnée et fit, dans son cœur le serment que coûte que coûte il la disputerait au monde entier; que rien ni les forces de la raison, ni les légions du Mal, dont le représentant bien choisi était en l'occurrence Paul Gastineau, ne lui enlèveraient le joyau inestimable qu'il avait conquis.
— Je ne veux pas que vous vous déniez vous-même, dit enfin Alexia.
Ils étaient debouts, les mains tendrement enlacées; c'était le moment de la séparation toujours cruelle aux amoureux, mais Herriard

était attendu à son cabinet pour une consultation.
— Il ne le faut pas, insista-t-elle, car si vous dites du mal de vous-même, cela implique de ma part un déplorable manque de goût...
Plein de regrets, il s'arracha à l'enchantement de sa présence pour répondre à l'appel tyrannique des affaires; et une fois les affaires expédiées, obéir à une sommation plus impérieuse encore. Ne fallait-il pas se rendre chez Gastineau? Celui-ci le lui avait ordonné presque insolentement; mais en dépit de sa fierté offensée, Geoffroy ne se reconnaissait pas le droit de refuser l'entrevue dernière demandée par son maître. D'ailleurs, malgré la répugnance grandissante qu'il éprouvait à se trouver de nouveau en face du fourbe et dangereux persécuteur d'Alexia, il n'était pas sans espoir de voir sortir de cette rencontre quelque chose de défini, d'y apprendre sur quel terrain il devait s'aventurer désormais, et peut-être d'y découvrir si Gastineau entendait se poser de nouveau en prétendant de la comtesse; si oui ou non, lui Geoffroy allait se voir entraîné dans une lutte terriblement inégale avec un homme sans scrupule, décidé à vaincre coûte que coûte, et dont nul mieux que lui ne connaissait les extraordinaires ressources.
Il se leva, se prépara à sortir. Il dînerait

à un restaurant proche, et de là se rendrait à la maison de May-Fair, afin de terminer cette détestable affaire. Comme il ouvrait la porte de son cabinet, un homme, debout sur le palier, l'appela par son nom en le saluant très respectueusement.
— Je viens vous trouver, M. Herriard, de la part de sir Henry Ferrars.
Il tendit sa carte: « Détective inspector Quickjohn, Scotland Yard. »
— Ah! entrez, fit Herriard, en le conduisant à son cabinet dont il referma la porte.
Inspector Quickjohn prit le siège que lui désignait Geoffroy et tira de sa poche un immense carnet, préliminaire orthodoxe habituel aux communications de la police. C'était un homme assez élégamment vêtu, remarquable surtout en son extérieur, pour l'absence de tout caractère professionnel; il avait des façons aisées, tranquilles, presque nonchalantes, relevées cependant par des yeux alertes qui paraissaient peu disposés à l'indulgence, et l'on sentait en lui une force qui ne devait reculer devant aucun obstacle.
— Voici, monsieur, fit-il d'un ton délibéré, tout en parcourant les feuillets de son carnet. J'ai reçu du chef de la Sûreté quelques informations que je suis chargé de vous communiquer.
à suivre.